



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15 <sup>eme</sup>
Nom de site	ISSY GALLIENI BIS	Numéro	30849U1
Adresse du site	24, allée des Frères Voisin	Hauteur	R + 11 (37 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600) MHz en remplacement du site Place du Maréchal Juin 92130 Issy Les Moulineaux.		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (120° et 240°) à l'adresse postale 15 boulevard des Frère Voisin.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/06/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/06/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	21/09/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

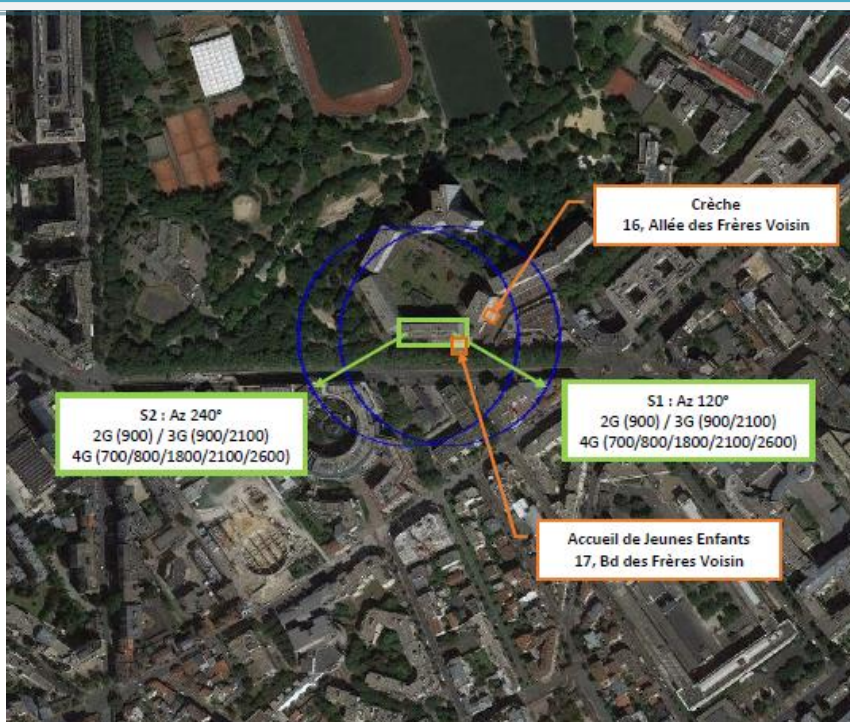
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à aménager un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 2G/3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	3° à 6°
Estimation	120° < 5 V/m ; 240° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Deux antennes panneaux seront installées sur le bâtiment, elles seront fixées sur deux mâts émergents de 4,70m de la toiture.		
Zone technique	Les équipements techniques seront placés au niveau de la terrasse du bâtiment et restent peu visibles depuis l'espace public.		
Hauteur antennes/sol	40,35 m		

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

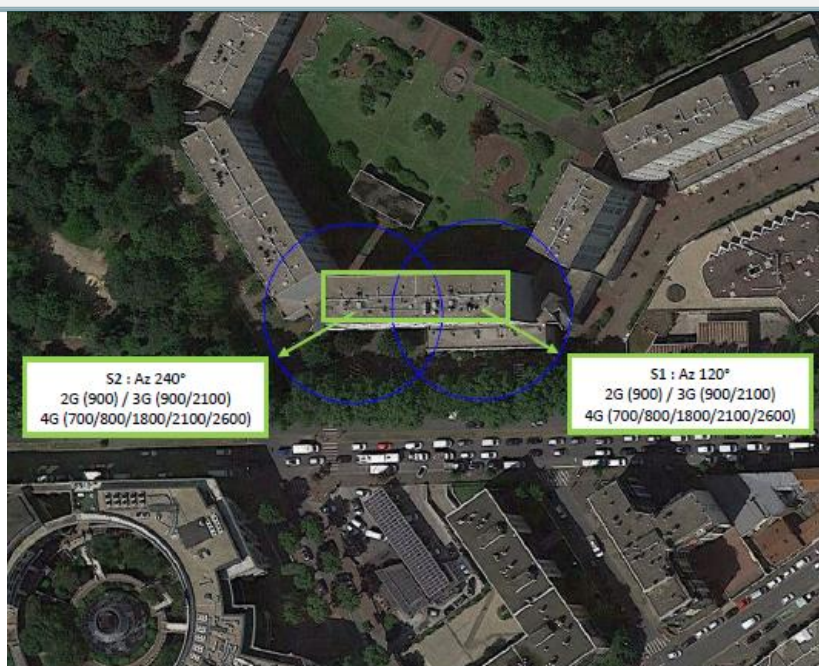
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche	16, Allée des Frères Voisin	RDC	Non	35m	1 V/m
Accueil de Jeunes Enfants	17, Bd des Frères Voisin	RDC	Non	15m	1 V/m

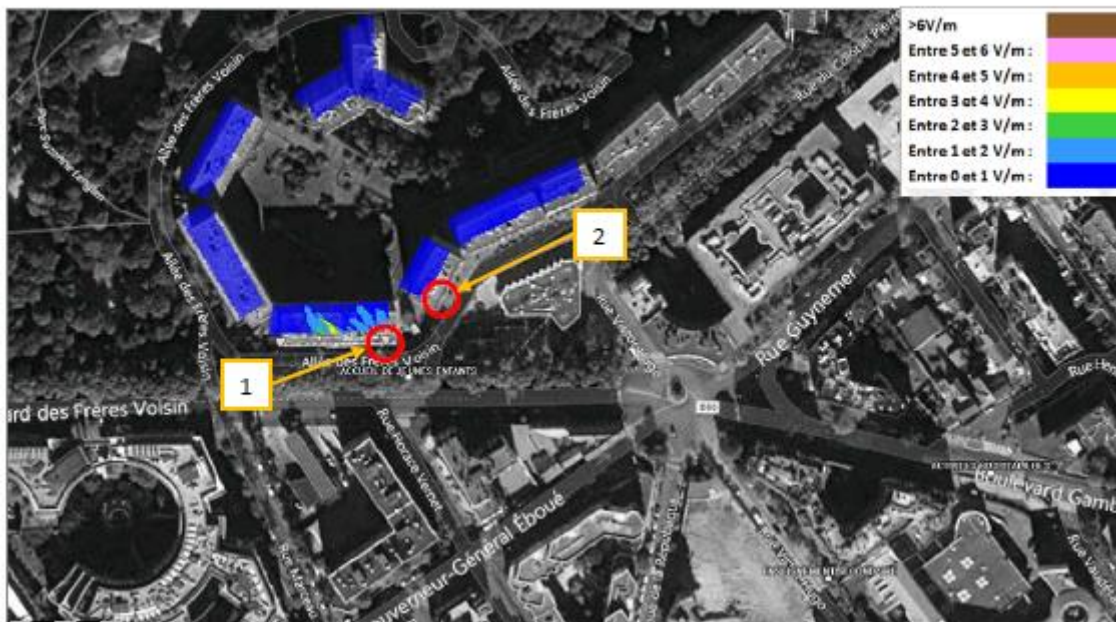
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

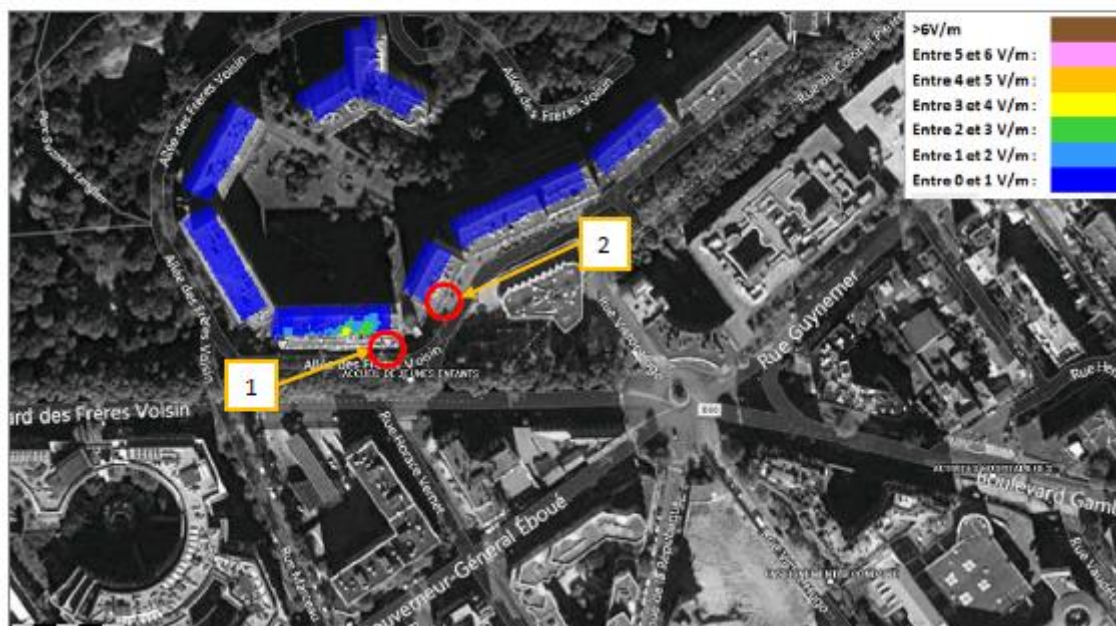


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 27 m.



	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	30m	27m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 120° :



Azimut 240° :

